

FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

NOM : Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse :

 Commune :

NOM Prénom du représentant légal :

Adresse mail :
 ☎ **obligatoire** :

COTISATION : *Cocher ou remplir les cases en jaune.*

ACTIVITES ADULTES

JOUR	COCHER	ACTIVITE	HORAIRE	TARIF
LUNDI		CARDIO-TRAINING	19h30	150 €
MARDI		PILATES	9h15	150 €
		GYM SENIORS	10h30	130 €
		PILATES VERFEUIL	14h30	150 €
		CARDIO STEP	18h30	150 €
		MULTI-RENFO	19h30	150 €
MERCREDI		CARDIO-BOXE Cornillon	18h30	150 €
JEUDI		MARCHE NORDIQUE *	13h30	225 €
		DANSE EN LIGNE	18h00	150 €
		PILATES	19h15	150 €
VENDREDI		MARCHE SANTE	9h00	130 €
		GYM D'ENTRETIEN	9h15	150 €
		STRETCHING	10h15	150 €
		STREET DANSE ADULTE	19h30	150 €
SAMEDI		MARCHE NORDIQUE*	9h00	225 €

* : La marche nordique est à prendre en 1 er cours (2 heures)

MES COURS	NOMBRE	TARIF	TOTAL
1 ^{ER} COURS	1		
COURS SUPPLEMENTAIRES		75 €	
JE DOIS :			

ACTIVITES ENFANTS

JOUR	COCHER	ACTIVITE	HORAIRE	TARIF
MERCREDI		MOTRICITE ENFANTS	10h30	100 €
		BOXE EDUCATIVE	16h30	130 €
VENDREDI		STREET DANSE PRIMAIRE	17h30	130 €
		STREET DANSE COLLEGE LYCEE	18h30	130 €

MES COURS	NOMBRE	TARIF	TOTAL
1 ^{ER} COURS	1		
COURS SUPPLEMENTAIRES		75 €	
JE DOIS :			



J'AJOUTE LA LICENCE OBLIGATOIRE : Cocher SVP la case correspondante

<input type="checkbox"/>	Licence Enfant	17,15 €	Moins de 18 ans
<input type="checkbox"/>	Licence Famille	34,25 €	1 parent + 1 enfant ou plus inscrit(s) en même temps
<input type="checkbox"/>	Licence Adulte	27,25 €	+ de 18 ans au 01/01/2006

JE DOIS AU TOTAL : COURS € + LICENCE € = €

REGLEMENT de la COTISATION : La cotisation comprend l'accès aux cours choisis, l'adhésion à l'association et la licence de la Fédération Sports pour Tous (Cocher la case correspondante).

- Espèces : Montant : €
- Coupons ANCV sport : Montant : € soit coupons
- Coupons BIEN ETRE ACTOBI : Montant : € soit coupons
- PASS'SPORT Montant : 50 €

PAIEMENT

- Paiement en 1 fois : Chèque n° Montant :
- Paiement en 3 fois :
 - Chèque n°1 = à l'inscription. (1/3 de l'adhésion + licence). Montant :
 - Chèque n°2 = encaissement le 1er janvier 2024 (1/3 de l'adhésion). Montant :
 - Chèque n°3 = encaissement le 1er avril 2024 (1/3 de l'adhésion). Montant :

Nota : Les chèques sont libellés à l'ordre de : CLUB CÈZE OMNISPORTS

IMPORTANT :

- Pour tous les cours dont le nombre d'inscrits serait insuffisant, le club pourrait décider de le supprimer avant les vacances de Toussaint, le remboursement s'effectuera au prorata du temps effectué.
- La cotisation est due à l'année. Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année.
- Tenue adaptée à l'activité, chaussures d'intérieur pour la maison des sports, pas de chaussures mais chaussettes anti-dérapantes pour la baby gym.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.
Je m'engage à le respecter et à le faire respecter par mes enfants.
Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé »

Ce dossier doit contenir :

- La présente fiche d'inscription dûment complétée
- La demande de licence dûment remplie
- Le Règlement de la cotisation en 1 à 3 fois
- L'attestation de non-contre-indication à la pratique des activités physiques, »

**ATTENTION !!! Tout dossier incomplet ne sera pas accepté !!!
Le nombre de participants étant limité à la Maison des sports, l'ordre d'inscription sera validé lors de la remise du dossier et de son règlement.**

